

# EXPOSITION



## Dossier d'inscription

2025  
22<sup>e</sup> édition

EXPOSITION AU PUBLIC : du samedi 24 mai au mercredi 28 mai

ACCROCHAGE : mercredi 21 mai

DECROCHAGE : mercredi 28 mai

IMMOBILISATION DES ŒUVRES : du 21 au 28 mai

VERNISSAGE : vendredi 23 mai

### Dossier complet à retourner avant le 31 mars 2024 :

- ☒ [Le dossier d'inscription](#) page 2 à page 6 dûment complétées
- ☒ [La présentation du parcours artistique](#) par mail au format Word
- ☒ [Une photo portrait de l'artiste](#) par mail au format JPEG
- ☒ [Les visuels des œuvres exposées](#) par mail au format JPEG
- ☒ [Le règlement des frais d'inscription de 10€](#) chèque établi à l'ordre de Reg Rec Occupation Domaine Public

Dossier d'inscription à expédier par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville, Rue de la République - 13124 Peypin

Les pièces annexes au format numérique seront envoyées à : [pole-culturel@peypin.fr](mailto:pole-culturel@peypin.fr)

# PRINTEMPS des Arts

## Demande de participation

### Identité de l'exposant

Nom.....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Tél fixe ..... Tél portable .....

Email (indispensable).....

Site internet .....

Nom d'artiste\* (si différent du nom patronymique)

\* figurera sur tous nos supports de communication

Nom.....

Prénom .....

Autre identification .....

Catégorie artistique (une seule catégorie au choix)

Peinture (huile, acrylique, aquarelle et techniques mixtes) et Photos

Sculptures, Modelages, Assemblages...

Précisez .....



NOM D'ARTISTE :

-----

## Parcours artistique (entre 5 et 10 lignes)

▣ Je m'engage à envoyer par mail, le texte de présentation de mon parcours artistique au format Word (pas de version en PDF), 160 mots maximum, avant le **31 mars**. J'autorise la commune de Peypin de publier le texte si besoin sur tous supports de communication.

Pour éviter toute confusion, veuillez à bien vous identifier sur chaque page du dossier, en signature de vos mails, ainsi que dans le texte de présentation en pièce jointe : Indiquez votre NOM en lettres majuscules, suivi de votre prénom, en lettres minuscules.

▣ J'ai déjà participé à une édition du Printemps des Arts et la présentation fournie à cette occasion est toujours d'actualité et j'autorise la commune de Peypin à la publier.

## Photo portrait de l'artiste

▣ Je m'engage à transmettre par e-mail, avant le **31 mars**, une photo portrait récente, en haute résolution (HD), au format JPEG et j'autorise la commune de Peypin à la publier pour les besoins de l'événement.

Renommez la photo avec votre nom d'artiste pour faciliter son identification.

▣ J'ai participé au Printemps des Arts l'an dernier et la photo fournie à cette occasion est toujours d'actualité et j'autorise la commune de Peypin à la publier pour les besoins de l'événement.



NOM D'ARTISTE :

-----

## Descriptif des œuvres exposées

Vous ne pouvez candidater que pour une seule catégorie. Les photos de vos œuvres envoyées par mail avant le 31 mars doivent être renommées selon le modèle suivant : Pour les peintures ou photos, utilisez un numéro d'ordre compris entre 1 et 4, suivi du titre de l'œuvre. Pour les sculptures, utilisez un numéro d'ordre compris entre 1 et 6, suivi du titre de l'œuvre.

Exemple : 1-Titre de l'œuvre.jpg

CATÉGORIE :

PEINTURE

PHOTO

Chaque grille d'expo mesure 2 m x 1 m. Pour garantir une présentation esthétique et harmonieuse, veillez à prévoir un espacement suffisant entre chaque cadre et disposer les œuvres en partant d'une hauteur minimale de 50 cm du sol.

Par ordre de préférence	Titre de l'œuvre	Technique utilisée	Largeur en cm	Hauteur en cm	Cocher si collection privée	Prix de vente
1						
2						
3						
4						
Dimensions totales cumulées						

### Cadre à compléter au DÉPÔT des œuvres

Etat conforme au descriptif ci-dessus

Observations :

Date : (jour de l'accrochage)

Nom :

Prénom :

Signature de l'exposant :

### Cadre réservé au RETRAIT des œuvres

L'exposant certifie avoir récupéré ses œuvres.

Date : (jour de l'enlèvement)

Nom :

Prénom :

Signature de l'exposant :



**NOM D'ARTISTE :**

-----

**CATÉGORIE**  SCULPTURES, MODELAGES, ASSEMBLAGES

Les œuvres seront installées sur une table de 90 cm de largeur x 76 cm de prof. Prendre en considération les dimensions de la table pour déterminer le nombre d'œuvres exposées.

Par ordre de préférence	Titre de l'œuvre	Technique utilisée	Largeur en cm	Hauteur en cm	Cocher si collection privée	Prix de vente
1						
2						
3						
4						
5						
6						

**Cadre à compléter au DÉPÔT des œuvres**

Etat conforme au descriptif ci-dessus

Observations :

Date : (jour de l'accrochage)

Nom :

Prénom :

Signature de l'exposant :

**Cadre réservé au RETRAIT des œuvres**

L'exposant certifie avoir récupéré les œuvres ci-dessus

Date : (jour de l'enlèvement)

Nom :

Prénom :

Signature de l'exposant :



NOM D'ARTISTE :

-----

## Choix des permanences

Afin de préparer un planning des permanences, merci de sélectionner au moins deux créneaux qui vous conviennent. Le pôle culturel vous recontactera pour vous confirmer le jour et l'horaire retenu de votre intervention pour assurer l'accueil du public.

Samedi	24/05	<input type="checkbox"/> 14h/16h	<input type="checkbox"/> 16h/18h
Dimanche	25/05	<input type="checkbox"/> 14h/16h	<input type="checkbox"/> 16h/18h
Lundi	26/05		<input type="checkbox"/> 16h/18h
Mardi	27/05		<input type="checkbox"/> 16h/18h
Mercredi	28/05		<input type="checkbox"/> 16h/18h

Les œuvres resteront en place jusqu'au décrochage qui aura lieu de 18h30 à 19h30.

## Participation aux frais

Joindre un règlement de 10 euros, montant forfaitaire fixé par décision du Maire n°009 /2025 à l'ordre de « Régie Rec Occupation Domaine Public Peypin ».

Païement par chèque n°

Banque :

## Engagement

Je soussigné(e), NOM \_\_\_\_\_, Prénom \_\_\_\_\_, reconnais avoir reçu un exemplaire du règlement du Printemps des Arts annexé au dossier d'inscription et en accepte les conditions sans réserve ; m'engage à fournir et communiquer les éléments nécessaires à la constitution du dossier ; m'engage à être présent pendant les créneaux de permanences retenus ; autorise la publication et la diffusion des informations transmises (textes et photos) sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune de Peypin, ainsi que sur tous les supports de communication édités dans le cadre de l'exposition.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

**Tout manquement au règlement entraîne la non-prise en compte de la candidature.**

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : Mairie de Peypin- Pôle culturel : pole-culturel@peypin.fr – 3 rue de la République, 13124 Peypin. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*